



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Affaires étrangères : personnel

Question écrite n° 1661

Texte de la question

M. Ladislas Poniatowski demande à M. le ministre des affaires étrangères de bien vouloir lui communiquer la liste des ambassadeurs et des postes du quai d'Orsay décidée en conseil des ministres dans le mois qui précède les élections législatives, plus précisément, à partir du mercredi 17 février jusqu'au mercredi 24 février 1993.

Texte de la réponse

Comme le sait l'honorable parlementaire, les délibérations du Conseil des ministres ont un caractère secret. Il n'appartient donc pas au ministère des affaires étrangères de rendre publiques des nominations d'ambassadeurs qui étaient destinées à être soumises à l'agrément des gouvernements concernés. Par ailleurs, aucune nomination en Conseil des ministres n'est intervenue sur des postes de l'administration centrale du ministère des affaires étrangères dans la période considérée.

Données clés

Auteur : [M. Poniatowski Ladislas](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 1661

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 31 mai 1993, page 1457

Réponse publiée le : 2 août 1993, page 2314